L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 27 NOVEMBRE 1849

Imprimé et publié par
[illegible]
[illegible]

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 27 NOVEMBRE.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE
TRANSMISE A L'ABEILLE.

ARRIVÉE DU CALEDONIA.

Nouvelles d'Europe d'une semaine plus récentes.

Hausse sur le marché aux cotons.

[illegible] la dépêche suivante, que le *Caledonia* est arrivé à Boston. Les nouvelles [illegible] ce steamer sont extrêmement importantes au point de vue commercial.

Baltimore, 25 novembre.

Le steamer *Caledonia* est arrivé à Boston la [illegible]. Les dates de Londres sont du [illegible] Liverpool du 10 courant.

[illegible]—Le marché monétaire s'est amélioré. Les consolidés sont cotés à 92 7/8 et 93. [illegible]

[illegible] de nouveau sur le marché aux cotons de cette ville. Il s'est [illegible] une hausse de 1/2 à 1/4 d. [illegible] américaines. Le fair Upland [illegible] le fair Orleans, à 6 7/8. Les [illegible] ont monté à environ [illegible]

MARCHÉS AUX GRAINS ET AUX PROVISIONS.—Les prix sur le marché aux grains et aux provisions de [illegible] Liverpool ont une tendance à la hausse. Néanmoins les cotes n'ont [illegible] considérablement depuis le départ de [illegible]

[illegible] D'ENQUÊTE RELATIVE A L'EXPLOSION DU LOUISIANA.

[illegible] DES ACCUSÉS CANNON ET SMITH.

[illegible] 5 heures, le capitaine Cannon et [illegible] ingénieur, John L. Smith, ont comparu [illegible] devant M. Baldwin, commissaire [illegible] pour assister à la suite de l'enquête provoquée par l'explosion du *Louisiana*.

M. H[illegible] a demandé [illegible]

[illegible]

M. Smith prête serment. [illegible] premier ingénieur du *Louisiana*, mais je ne me [illegible] à bord au moment de l'explosion. [illegible] Cannon [illegible] Richards et Tucker. [illegible]

[illegible]

[illegible]

GRAND INCENDIE A BATON-ROUGE.

DÉTAILS.

[illegible]

[illegible] MM. [illegible] R. Sons, le magasin de M. T. [illegible]

[illegible] Church street, et à [illegible] magasins de A. Maita, de [illegible] R. Beal et fils, de John [illegible] Grandpré, ainsi que les magasins [illegible] de John Huguet sen., [illegible] le bureau du docteur [illegible] de A. Reget et la boutique de [illegible] du docteur T. Fay et de N. Dashorner, le magasin de S. Bear, [illegible] de F. Foley, le magasin de cigares de M. [illegible] de M. Bergie, la résidence de F. [illegible] de S. F. Banchard et de J. Jaus, la glacerie de Montan, et [illegible] ont été également détruits. Toutes les maisons du *square* compris entre Lafayette, Church, North et Water streets ne sont plus qu'un amas de cendres. L'incendie s'est arrêté que la demeure de Mme Leech, à l'angle des rues Lafayette et North. Harney [illegible] a pris feu plusieurs fois, mais on a pu la sauver [illegible]

Parmi les maisons détruites, trois appartenaient à John L. Woolf, quatre à James McCalop, [illegible] J. Huguet, une à Mme Foster, deux à A. Theriot, deux à F. Vincent, une à E. F. [illegible] et plusieurs autres à John Buhler. Le reste appartenait aux personnes mentionnées plus haut.

La perte éprouvée par A. Matta est de $12,000, celle de R. Beal et fils, de $3,500; celle de M. Huguet a perdu environ $7,000 dont $2,000 couvertes par les assurances; M. Maushker a perdu $3,000, M. J. Prendergast, $3,000; MM. J. & L. Florance, $3,000; M. J. Junius, $3,000, M. J. Garvin, $1,000, M. A. Theriot $4,000, M. John L. Woolf, 3,000, M. P. Foley, $500, Mme Foster, $2,000, MM. R. et F. Sau, $4,000, M. J. McCalop, $4,000; M. E. E. Phil[illegible], $2,000; M. F. Vincent, $3,000, M. L. Grandpré, $1,000, M. S. Bear, $3,000, etc.

On croit que ce désastreux incendie est l'œuvre de la malveillance. Bâton-Rouge est depuis quelques semaines infesté de voleurs; l'espoir du pillage leur met à la main la torche incendiaire. Le malheur dont la nouvelle capitale de la Louisiane vient d'être frappé est d'autant plus affligeant qu'il sera extrêmement difficile aux membres de la Législature et aux officiers de l'Etat qui s'y rendront en janvier prochain de trouver des logements convenables. Il y aura encombrement.

La perte totale est évaluée à quatre-vingt ou cent mille piastres.

SECOURS AUX BLESSÉS.—Nous apprenons avec plaisir que M. AMILCAR ROUX a transmis au Maire une somme de $ 150 pour être distribuée aux blessés du *Louisiana*. Cette généreuse offrande de M. Roux amènera, nous espérons, de nouveaux dons. Les malheureux qui ont été mutilés lors de l'affreuse catastrophe du 15 courant auront besoin de secours en sortant de l'hôpital. Que les âmes charitables viennent à leur aide.

THÉÂTRE D'ORLÉANS.—Ce soir, au Théâtre d'Orléans, *Lucie de Lammermoore*, c'est-à-dire foule et applaudissemens, bravos et recette.

PANORAMA DU MISSISSIPI.—C'est un des spectacles les plus saisissans auxquels on puisse assister. Le panorama du Mississipi vous transporte de la source du grand fleuve jusqu'à son embouchure et déroule à vos yeux toutes les beautés que la nature et l'art ont semées sur les deux rives du père des eaux. Les villes, les forêts, les paysages, les îles, les superpositions de roches, les collines étagées, les montagnes dans le lointain, on reconnaît au premier coup d'œil tout ce que l'on a vu et admiré en voyageant dans l'Ouest. L'embouchure de l'Ohio surtout est d'une vérité de détails surprenante. On salue en passant les villes de St-Louis, de Marion et d'Alton. La nature agreste et sauvage du Haut Mississipi est reproduite sur la toile avec un rare bonheur. Et puis en descendant le fleuve, on franchit en quelques minutes la distance qui sépare les villages indiens des cités américaines et l'on contemple les merveilles de l'industrie humaine après avoir applaudi au spectacle grandiose d'une nature vierge.

Le panorama du Mississipi est établi à l'Armory Hall.

COURSES.—Les courses sur l'hippodrome de la Métairie commencent aujourd'hui. Elles seront brillantes à en juger par le nombre des chevaux engagés et par l'empressement que manifestent déjà les sportsmen. La voie est en bon état, grâce au vent de nord qui souffle depuis deux jours.

REVUE DU NOUVEAU MONDE.—Nous avons reçu le second numéro de cette Revue. Il n'est pas moins riche ni moins varié que le premier. Nous y avons lu un charmant article dû à la plume de l'éditeur et ayant pour titre *Villegiaturas et Flirtations*. C'est frais et gracieux et c'est écrit avec la facilité abondante et contenue à la fois qui distingue le talent de M. de Trobriand. Nous recommandons spécialement la *Revue du Nouveau-Monde* à ceux qui, au milieu des préoccupations des affaires et de la politique, cherchent un délassement dans la littérature et les arts.

VICTOIRE DES WHIGS DANS LE MASSACHUSETTS.—Le *Boston Atlas* résume de la sorte les résultats de l'élection qui vient d'avoir lieu dans l'Etat du Massachusetts: un gouverneur et un lieutenant-gouverneur whigs; une chambre des Représentans avec au moins soixante voix de majorité pour les whigs; un Sénat composé de 27 whigs contre 13 free-soilers et abolitionistes, [illegible] de 11,000 voix depuis l'élection du président, majorité whig dans les deux chambres réunies de la Législature, conseil entièrement whig.

Quel dommage que nous ne puissions dresser un pareil bilan à la Louisiane!

CANON D'ENSEIGNE.—M. Squier, chargé d'affaires des Etats-Unis près de la République du Centre, a écrit dernièrement de Leon de Nicaragua, à la date du 12 octobre, qu'il vient de négocier avec le gouvernement de Honduras un traité en vertu duquel l'île du Tigre est cédée aux Etats-Unis. Les Anglais convoitaient cette île qui est située dans le Golfe de Tenseca et commande toute la côte du Pacifique, mais nous les avons devancés. Le traité nous assure d'autres avantages, [illegible] ne seront connus que lorsque la ratification par le gouvernement aura eu lieu.

THÉÂTRE D'ORLÉANS.

A PROPOS DE ROBERT-LE-DIABLE.

Soyez bénies, douces Fées de nos salons, Reines courtisées de nos réunions mondaines, soyez bénies! Comme une volée de gracieuses tourterelles, vous avez quitté les campagnes agrestes, pour revenir aux lieux où vous aviez de ces salles d'amour, je vous de vous revoir toujours rieuses et belles. Jamais on n'avait vu tant de charmants regards, tant de grâce sous tous ces visages aux joues épanouies. Que de frais et jolis visages! Que de blanches et ravissantes épaules! Que de Créoles enfin!

Et nous autres, hommes pour qui tant de trésors enviés viennent d'offrir à tous les yeux, nous qui pouvions à peine croire à ce retour général et subit, nous étions là, écoutant les frémissements de la salle, le doux gazouillement des loges, le bruissement des éventails. Aussi de tous les points de l'enceinte et du parquet, tous les regards allaient vers vous, douces Fées, vers vous, en qui nous retrouvions les visages aimés, revenus plus frais et plus purs de toute ride; vers vous, parmi lesquelles se levaient souriantes les houlettes fières de jeunes filles, heureuses de voir enfin s'ouvrir devant elles ce chemin du monde élégant, entrevu dans leurs rêves!

Cette apparition soudaine, qui nous promet de si radieuses soirées, semblait si heureuse que déjà plus d'un volait au-devant des charmes fleuries que toute femme forge dans le secret de son cœur, en contemplant tous les joyaux de cette splendide couronne de beautés qui brille autour de la salle, nous avions tant de plaisir que c'est à peine si l'on songeait à écouter les chanteurs, et dans les moments même où le beau talent de Mmes Devriès et Bessin attachait des applaudissements aux auditeurs distraits, bien des yeux ne regardaient pas la scène, bien des spectateurs semblaient n'avoir plus qu'un seul sens, la vue!

Et puis, comment conserver toute sa raison lorsque chaque loge rayonne de regards crées, lorsque l'atmosphère est embaumée de parfums enivrants, de vagues senteurs, lorsque fleurs, lumières, jeunesse et beauté semblent conspirer contre la pauvre humanité?

Comme bien d'autres, nous avons subi la magique influence; nous avons oublié notre devoir de chroniqueur pour ne vivre que des yeux pendant les heures si rapidement écoulées de cette belle soirée. En faveur de cet aveu, que nos lecteurs nous pardonnent notre silence sur la seconde représentation de *Robert*; si nous avions pu prévoir la charmante invasion de samedi, nous aurions *entouré* notre raison du *triple airain* d'Horace, et nous aurions pu raconter sèchement tous les épisodes plus ou moins heureux qui ont accompagné l'œuvre de Meyerbeer.

Dimanche nous avait offert comme attrait un grand drame intitulé: *Napoléon et Joséphine*. De cette pièce nous dirons, ce qu'écrivait Boileau après l'*Agésilas*, hélas! Le public a paru partager cette opinion, car il a rattrapé le temps perdu et n'a pas cessé de rire pendant tout l'acte de l'*Avocat et le Normand*; mais aussi Mathieu et Menehaut surtout en font presque tous les frais. Mme Richer n'a qu'un rôle insignifiant. Quant à Mlle Adèle, nous espérions qu'elle aurait fait quelque progrès; elle en a fait;... mais en sens opposé; cette jeune personne nous permettra de lui dire qu'elle a été plus mauvaise que l'an dernier et cela paraissait bien difficile. Celui qui la déciderait à rester dans les chœurs jusqu'à nouvel ordre, lui rendrait un véritable service.

JACQUES DE R....

Chronique Locale.

—CONSEIL DE LA 1RE MUNICIPALITÉ.—Ce Conseil s'est assemblé hier en séance extraordinaire, afin de présenter quelques altérations aux ordonnances des marchés, dont l'adoption avait été présentée avant l'adjudication desdits marchés. Le comité spécial auquel l'affaire avait été référée, a présenté son rapport et le conseil s'est ajourné après l'avoir adopté.

PLAINTE CONTRE UN OFFICIER DE POLICE ET PLUSIEURS WATCHMEN.—L'affidavit suivant est une illustration nouvelle de la manière dont la police est faite dans la Première Municipalité. Cet état de choses n'est plus soutenable, et les négligences, (pour ne pas dire plus) dont quelques officiers de police ont donné des preuves doivent être enfin punies.

M. Williams a déclaré, dans un affidavit fait hier par devant le recorder Genois, que samedi dernier 24 courant, il se trouvait à la salle de bal du Globe et qu'une femme dont le nom lui est inconnu arracha de ses mains une somme de $3. M. Williams vint alors se plaindre à M. Brady et le pria de faire arrêter la voleuse. Celui ci arrêta en effet la femme en question et la confiant au watchman Coyle lui ordonna de la conduire au corps de garde. Mais cet ordre ne fut point exécuté, car peu après la dite femme ayant été relâchée sur l'ordre du caporal Louis Charles Bernard, vint se montrer de nouveau à la porte de la salle de bal en compagnie des watchmen Coyle, Gielard et Rousseau. Le caporal Bernard insulta alors M. Williams et ordonna aux watchmen de l'arrêter, et bien que celui-ci se rendit sans aucune résistance, fut battu et injurié par la police. Il accuse en conséquence les officiers de police ci-dessus nommés de l'avoir illégalement privé de sa liberté et maltraité sans motifs.

—1RE COUR DE DISTRICT.—Juge Mc Henry. Antonio Cabos, accusé d'avoir volé une malle appartenant à Joseph Burly, a été jugé et trouvé coupable. Il a été condamné à deux ans de travaux forcés au pénitencier. Geo Meene, accusé d'avoir assailli Francis Pizurcathen avec intention de le tuer a été trouvé coupable. Wm Bannon a également été trouvé coupable d'assaut avec les mêmes circonstances sur la personne de W. Layton. Arsenal Bros, accusé d'avoir volé le 16 septembre plusieurs articles de bijouterie appartenant à M. Chs White, a été déchargé de la plainte.

ACCUSATION DE MEURTRE.—David Foley, accusé d'avoir assassiné Patrick Brown, vendredi soir, au café Picayune, encoignure St. Charles et Poydras, a comparu hier devant le recorder Baldwin. Chs. Devereux, propriétaire dudit café, a répété sous serment ce qu'il avait déjà dit dans son affidavit et un second témoin nommé E. Quinlan a déclaré qu'il avait vu le défunt lever la main comme s'il avait l'intention de frapper l'accusé, mais il n'a pu affirmer que Brown eut mis à exécution sa menace. Après avoir entendu les deux témoignages, le recorder a renvoyé l'affaire devant la 1re Cour de District.

—VOL.—Des voleurs se sont introduits samedi soir dans le domicile de V. Nouguerra, marchand d'huîtres sur la Levée, et ont enlevé une somme de $240 en argent, ainsi que divers objets de bijouterie. Les coupables n'ont point encore été arrêtés.

—Jacob Par, accusé d'avoir volé un dray appartenant à P. Kinner, et de l'avoir vendu à P. Labitte pour la somme de $5 50 c., a été arrêté hier dans la 1re municipalité. Il paraît que l'acheteur a revendu ledit dray $10 à Andrew Grant, qui a son tour l'a [illegible] $20 à Terance Foley. L'accusé a fourni caution.

Le recorder Génois a envoyé hier par devant la Première Cour de District le nommé Thomas Wilson accusé d'avoir introduit sa main dans la poche d'une personne qui se promenait sur la Levée.

VOLS.—La Nouvelle Orléans est en ce moment infestée par une bande de hardis voleurs. Nos concitoyens ne sauraient prendre de trop grandes précautions pour se mettre à l'abri de l'invasion de ces misérables. Ils ont le secret de toutes les serrures et s'introduisent effrontément la nuit dans les magasins ou bureaux qu'ils dévalisent avec impunité. Plusieurs de ces adroits voleurs ont envahi hier matin les steamers CONCORDIA et WOODSMAN, ont enfoncé les malles des passagers, et ont enlevé $25 de celle de Mr. R. P. Jackson et $600 de celle de Mr. R. McCully. Ce dernier cependant surprit le voleur presque sur le fait et se mit immédiatement à sa poursuite, mais avant qu'il ait pu l'atteindre, le voleur avait jeté l'argent dans le fleuve. Lorsque l'accusé arriva au corps de garde, il fut immédiatement reconnu comme un repris de justice qui avait déjà servi dans le pénitentier et les prisons de la ville. Espérons que cet intéressant industriel ira reprendre un logement au domicile qu'il n'aurait du jamais quitter.

MUTINERIE EN MER.—Les nommés Chs Wonan, Clist Allen, Jesse A. Atwood, Lewis Land, Chs. Wices, Ant. Valery, R. Brown et Jo. Lally, formant partie de l'équipage du navire Austerlitz, ont été arrêtés par le marshal des Etats Unis, sous accusation de mutinerie en mer. Cette affaire sera examinée demain.

—Le corps du jeune homme tué par l'explosion du *Louisiana* et retrouvé dimanche, a été reconnu pour être celui de M. Deerie, commis dans la maison de M. Morton. Ces restes mutilés ont été réclamés par M. Wott, l'oncle du défunt.

NOUVELLES D'EUROPE.

Nous avons puisé largement dans les journaux européens que la malle d'hier nous a transmis. On trouvera ci-dessous les détails que nous leur avons empruntés et qui sont loin d'être dépourvus d'intérêt.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

Le 31 octobre, à 5 heures, le président de l'Assemblée législative a communiqué le message suivant de M. le président de la République:

"Monsieur le président,

"Dans les circonstances graves où nous nous trouvons, l'accord qui doit régner entre les différens pouvoirs de l'Etat ne peut se maintenir que si, animés d'une confiance mutuelle, ils s'expliquent franchement l'un vis-à-vis de l'autre.

"Afin de donner l'exemple de cette sincérité, je viens faire connaître à l'Assemblée quelles sont les raisons qui m'ont déterminé à changer le ministère et à me séparer d'hommes dont je me plais à proclamer les services éminens et aux-quels j'ai voué amitié et reconnaissance.

"Pour affermir la République, menacée de tant de côtés par l'anarchie, pour assurer l'ordre plus efficacement qu'il ne l'a été jusqu'à ce jour, pour maintenir à l'extérieur le nom de la France à la hauteur de sa renommée, il faut des hommes qui, animés de sentimens patriotiques, comprennent la nécessité d'une direction unique et ferme, et d'une politique nettement formulée, qui ne compromettent le pouvoir par aucune irrésolution, qui soient aussi préoccupés de ma propre responsabilité que de la leur, et de l'action que de la parole. (Interruption.—Sensation prolongée.)

"Depuis bientôt un an, j'ai donné assez de [illegible] pour qu'on ne se méprenne pas sur mes intentions véritables. Sans rancune contre aucune individualité, comme contre aucun parti, j'ai laissé arriver aux affaires les hommes d'opinions les plus diverses, mais sans obtenir les heureux résultats que j'attendais de ce rapprochement.

"Au lieu d'opérer une fusion de nuances, je n'ai obtenu qu'une neutralisation de forces, [illegible] unité de vues et d'intentions a été entravée, l'esprit de conciliation pris pour de la faiblesse. A peine les dangers de la rue étaient-ils passés, qu'on a vu les anciens partis relever leur drapeau, réveiller leurs rivalités et alarmer le pays en semant l'inquiétude. Au milieu de cette confusion, la France, inquiète parce qu'elle ne voit pas de direction, cherche la main, la volonté de l'élu du 10 décembre. (Interruption.)

"Or, cette volonté ne peut être sentie que s'il y a communauté entière d'idées, de vues, de convictions entre le président et ses ministres, et si l'Assemblée elle-même s'associe à la pensée nationale dont l'élection du pouvoir exécutif a été l'expression.

"Tout un système a triomphé au 10 décembre, car le nom de Napoléon est à lui seul tout un programme. Il veut dire à l'intérieur: ordre, autorité, religion, bien-être du peuple. A l'extérieur: dignité nationale. C'est cette politique, inaugurée par mon élection, que je veux faire triompher avec l'appui de l'Assemblée et celui du peuple.

"Je veux être digne de la confiance de la nation en maintenant la Constitution que j'ai jurée, je veux inspirer au pays par ma loyauté, ma persévérance et ma fermeté, une confiance telle que les affaires reprennent et qu'on ait foi dans l'avenir.

"La lettre d'une constitution a sans doute une grande influence sur les destinées du pays, mais la manière dont elle est exécutée en exerce peut-être une plus grande encore. Le plus ou moins de durée du pouvoir contribue puissamment à la stabilité des choses; mais c'est aussi par les idées et les principes que le gouvernement sait faire prévaloir que la société se rassure.

"Relevons donc l'autorité sans inquiéter la vraie liberté. Calmons les craintes en domptant hardiment les mauvaises passions et en donnant à tous les nobles instincts une direction utile, affermissons le principe religieux sans rien abandonner des conquêtes de la révolution, et nous sauverons le pays malgré les partis, les ambitions, et même les imperfections que nos institutions pourraient renfermer.

"Signé: LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

Le *Journal des Débats* fait précéder le message du Président des remarques suivantes:

On venait de savoir que les bruits de crise ministérielle, assoupis depuis deux jours, étaient une réalité flagrante et que le ministère tout entier avait donné ou peut-être même reçu sa démission. La gauche et la Montagne, contrairement à ses habitudes, montraient un calme qui étonnait tout le monde, tandis qu'au contraire, sur les bancs de la majorité, on voyait un mouvement, un éclat une surprise, concevable après tout. De ce côté de l'Assemblée en compte en effet un assez grand nombre de notabilités parlementaires d'autrefois ou d'hommes plus jeunes, mais qui n'ont pas pris moins au sérieux les lois du régime représentatif, et qui avaient sans doute quelque peine à comprendre comment un ministère appuyé par une majorité aussi considérable avait pu tout d'un coup cesser d'être, lorsqu'il n'avait éclaté aucune division dans son sein, lorsque des votes récens avaient du lui donner une force plus grande que jamais. Du temps de la monarchie constitutionnelle, il était de principe absolu qu'un ministère placé dans les conditions où se trouvait hier le cabinet présidé par M. Odilon Barrot était inébranlable; aussi est-il bien naturel aujourd'hui que ceux qui croient sincèrement que la forme républicaine doit préserver la France du gouvernement personnel et assurer toujours le pouvoir aux majorités issues du suffrage universel, aient montré tout au moins de l'étonnement en apprenant les nouvelles du jour. Aussi y avait-il foule autour du banc des ministres, et pouvait-on voir, même des tribunes, combien était empressé l'accueil que leur faisait la majorité, combien étaient vives et nombreuses les marques de sympathie qui leur étaient données.

Le même journal ajoute plus loin:

La lecture du message a été à peine troublée par quelques vagues rumeurs parties du côté droit de l'Assemblée; la Montagne est restée dans le calme, dans l'indifférence apparente qu'elle montrait depuis le matin; puis la séance a été levée au milieu d'une agitation plus facile à concevoir qu'à décrire. En effet, le Message, ni dans le fond ni dans la forme, n'avait réussi complètement à lever les doutes et à dissiper l'étonnement; et la plupart des membres de l'Assemblée se demandaient encore en sortant: Pourquoi ce changement imprévu de cabinet? Quelle raison l'explique dans le passé? Quel motif en montre la nécessité pour l'avenir? Quelle est enfin cette politique nouvelle que va faire triompher le président?

Quant à nous, nous devons avouer que notre surprise, que notre étonnement ne le cède à celui de personne. Mais nous ajouterons aussi que depuis dix huit mois nous avons vu assez de choses extraordinaires pour croire que nous sommes dans la vérité et dans le bon sens en ne partageant pas toutes les inquiétudes qui déjà se sont manifestées. Tout est nouveau dans l'aventure hardie où la France s'est laissé entraîner le 24 février 1848: c'est une raison pour ne pas désespérer à chaque coup de théâtre imprévu. Sans doute il doit paraître alarmant de voir renverser, sans cause facilement appréciable, un ministère qui dispose de trois cents voix de majorité; mais, après tout, ce n'est pas contraire à notre nouvelle Constitution. En créant un président responsable, elle a prétendu lui laisser plus de liberté d'action qu'à un Roi constitutionnel. C'est bizarre peut-être au point de vue du dogme de la souveraineté populaire, mais n'en avons-nous pas vu déjà bien d'autres? D'ailleurs, il faut le reconnaître, tout jusqu'ici s'est accompli dans la forme légale, et de plus, s'ils ne jouissent pas d'une grande illustration parlementaire, les nouveaux ministres sortent tous des rangs de la majorité. Aussi espérons-nous que malgré sa surprise, malgré ses regrets beaucoup plus vifs que peut-être hier elle ne l'aurait cru elle-même, la majorité ne se divisera pas, qu'elle se rappellera toujours combien son union est indispensable au maintien de l'ordre social, et que la défense des lois et de la liberté repose sur sa fermeté et sa modération. Il n'y a que les fous qui puissent songer en ce moment à courir de nouvelles aventures, et nous ne connaissons encore en France de parti qui rêve des coups d'Etat que celui d'où sont sortis les combattants du mois de juin 1848 et les conventionnels du Conservatoire des Arts-et-Métiers.

NOUVEAU MINISTÈRE.

Voici, d'après les journaux du soir, (31 octobre) les noms des nouveaux ministres:

MM. le général D'Hautpoul, à la guerre, avec la présidence du conseil;
Ferdinand Barrot, intérieur;
Rouher, justice;
Romain-des Fossés, marine;
Bineau, travaux publics;
Achille Fould, finances;
De Reyneval, affaires étrangères;
Parrieu, instruction publique et cultes;
Dumas, de l'Institut, commerce.

A minuit, le supplément du *Moniteur* annoncé par le message n'avait pas encore paru. On pensait que quelque refus de coopération aura retardé la formation du nouveau cabinet.

FRANCE ET MAROC.

On a reçu en Angleterre des correspondances de Gibraltar du 25 octobre, avec des nouvelles importantes du Maroc.

Un bateau à vapeur espagnol est arrivé inopinément à Gibraltar, le 22. Il amenait à son bord tous les résidens français au Maroc, qui avaient abandonné ce territoire par suite de la rupture des négociations que le chargé d'affaires de France avait entamées avec le gouvernement marocain.

Ce bateau à vapeur a annoncé que le consul général et le vice consul de France s'étaient embarqués à bord de la frégate la *Pomone*, et que l'on n'attendait pour commencer les hostilités que l'arrivée de l'escadre française.

La frégate à vapeur française la *Dauphine*, a été expédiée de Tanger à Toulon dans la soirée du 20, pour donner l'ordre à notre flotte de la Méditerranée de se rendre à Tanger.

On attribue cette brusque rupture des négociations à l'exécution d'un courrier autrefois au service de M. Roche, notre chargé d'affaires, exécution qui a été faite sur l'ordre de l'empereur, nonobstant l'insistance qu'a mise notre gouvernement à ce que cette exécution n'eût pas lieu.

On prétend d'ailleurs que l'empereur de Maroc aurait consenti à donner satisfaction à la France sur tous les autres points; ainsi, le 21, notre drapeau devait être salué de 21 coups de canon par les batteries de Tanger, mais le consul français n'a pas voulu se contenter de cette satisfaction partielle, et a invité en conséquence tous nos nationaux à quitter le territoire marocain.

Tanger était parfaitement tranquille à la date du 21. Le pacha attendait encore des instructions de l'empereur pour mettre en état de défense les fortifications en cas d'attaque de la part de la France.

FAITS DIVERS.

—On lit dans le *Toulonnais*:

"La corvette à vapeur le *Lavoisier*, venant de Civita-Vecchia, d'où elle est partie le 21, a jeté l'ancre sur notre rade, avec la correspondance et quelques passagers militaires.

"Les nouvelles reçues de Rome par ce bâtiment n'offrent aucun intérêt. Tout était dans le *statu quo*. On parlait toujours de la prochaine rentrée du pape, mais sans rien préciser, et des personnes qui passent pour être en relation avec les membres de la commission gouvernementale, assurent que Pie IX ne rentrera à Rome qu'après le départ des troupes françaises de cette ville. S. S. aurait exprimé le désir de s'entourer de troupes autrichiennes, espagnoles et napolitaines.

"On craint que, malgré toutes les déclarations, une fois nos troupes sorties de Rome, des exécutions n'aient lieu dans cette capitale, déjà veuve de ses habitans les plus distingués par leurs vertus, leur intelligence et leur patriotisme.

"Point de nouvelles de l'escadre de la Méditerranée, qui a quitté dernièrement le mouillage des îles d'Hyères. L'opinion générale est toujours que ces forces sont réunies pour l'embouchure des Dardanelles, où elles se joindraient à l'escadre anglaise de la Méditerranée, commandée par le vice-amiral Parker.

"On parle, mais vaguement encore, de la prochaine arrivée d'un ambassadeur que l'empereur Abd-er Rahman enverrait à Paris."

—La commission chargée de l'examen de l'indemnité coloniale s'est réunie le 30 octobre au matin.

M. Dupetit Thouars a été nommé président et M. Collas secrétaire.

—On écrit de Rome, 21 octobre:

"Toute relâche de recevoir les provenances de France, de l'Algérie et de Malte, et il a fallu avec quarantaine celles de la Sardaigne, de Livourne, de Naples. [illegible] sont présentées des [illegible]

"Les troupes partent en grand nombre, le *Charlemagne* en emporte une centaine qui [illegible] malades.

"Le choléra avait dans les hôpitaux militaires, nous avons perdu, sur 60 cas, 40 hommes. On demeura où succombe. On a fait un hospice cholérique aux Sarrota, hors la ville, dans la voie, nous avons quelques cholériques avant ces jours-là. Jusqu'à ce jour, il n'y a encore rien de sérieux."

Voici comment la *Patrie* rend compte de la démission de M. de Falloux:

"M. de Falloux est arrivé hier à Paris pour faire ses dispositions de départ que l'état de sa santé rend indispensable. Avant de quitter Paris, M. de Falloux a reçu la visite de M. de Persigny, envoyé par le président de la République, pour s'informer de la convalescence du ministre, et lui exprimer le désir et l'espoir d'un prompt rétablissement.

"Les prescriptions impérieuses des médecins obligent M. de Falloux à s'éloigner momentanément des affaires. Ce matin, il avait écrit chez M. le président de la République pour lui remettre sa démission, qu'il lui avait déjà fait annoncer par M. de Persigny. Demain il quittera Paris pour s'acheminer vers le midi.

—On écrit de Constantinople:

"Nous avons reçu enfin des nouvelles de France. Le général Aupick est chargé de féliciter le sultan de sa conduite, qui relève la dignité de l'empire. Le cabinet de Paris autorise en même temps son ministre à Constantinople de délivrer des passeports pour France aux réfugiés, et le prévient qu'il a pris des mesures énergiques pour empêcher les suites que pourrait avoir la demande d'extradition. Ces nouvelles, ainsi que l'approche de la flotte anglaise, ont calmé les esprits; on attend sans inquiétude les nouvelles de Vienne et de Saint-Pétersbourg.

"Le sultan a fait distribuer aux réfugiés des secours en argent, en chaussures et habillement. Comme leur nombre, trop considérable, ne permettait pas de les loger tous convenablement à Widdin, on va les répartir entre Schumla, Tirnowa et Widdin. Tous les Italiens seront transportés à Gallipoli."

—Les obsèques du célèbre pianiste Chopin ont été célébrées à l'église de la Madeleine. L'assistance était nombreuse et composée surtout d'artistes et d'hommes de lettres.

—Le 31 au soir, sur le boulevard des Italiens et au passage de l'Opéra, des groupes nombreux s'entretenaient du Message du président avec une émotion assez vive. Le sentiment général était l'étonnement. Les Fonds y étaient cotés à 1 fr. 50 c. au-dessous du cours de clôture.

CHOLÉRA.—Les journaux spéciaux annoncent enfin la disparition définitive du choléra, à Paris, et dans tout le département de la Seine. Nous trouvons dans l'*Union médicale*:

"Pour la mortalité en ville, nous avons des renseignemens officiels jusqu'au 23 octobre. Depuis le 14 de ce mois, il n'y a pas eu à Paris, dans les douze arrondissemens de la ville un seul décès cholérique. On peut donc considérer l'épidémie comme entièrement terminée, et l'apparition prochaine des froids ne pourra que consolider l'état sanitaire, qui est en ce moment aussi satisfaisant que possible."

On lit, d'un autre côté, dans la *Gazette des Hopitaux*:

"Nous sommes enfin assez heureux pour pouvoir annoncer la cessation complète de l'épidémie. Aucun nouveau cas n'a eu lieu depuis deux jours ni dans les hôpitaux, ni dans la ville."

ITALIE.

ROME.—L'*Osservatore Romano* du 22 octobre dit que lorsque la ferveur des passions politiques sera apaisée, et lorsque l'on examinera de sang-froid le *motu proprio* donné à Portici et les réformes qu'il renferme, on verra que dans ses dispositions le *motu proprio* est à la fois sage et prévoyant. On a beaucoup parlé de la nécessité d'admettre les laïques dans les affaires et charges judiciaires ou administratives. Nous avons récemment publié une statistique de toutes les charges et fonctions publiques dans les Etats Romains; on a pu voir démontré mathématiquement que les laïques y figurent dans la proportion de 40 contre 1. On dirait même que c'est l'élément clérical qui s'en trouve exclu, loin qu'il soit exclusif.

On écrit que l'*Osservatore romano* doit publier un article contre le *Journal des Débats*. Les grégoriens en parlent depuis quelques jours d'un air de triomphe et disent que ce doit être un chef-d'œuvre.

"On continue à annoncer le prochain départ des Français et les grégoriens sont dans le ravissement.

"On dit que le pro-ministre Galli a proposé un projet financier qui consiste en un nouveau système d'impôts directs. Le gouvernement taxerait chaque commune à raison de la population; la commune serait obligée de payer au gouvernement le chiffre total de la taxe que celle-ci repartirait entre tous les administrés.

"On dit aussi que pour l'année 1850, M. Galli se propose de frapper la propriété foncière d'une augmentation de 1 million 400 mille écus.

"Il paraît que le baron Metzburg vient négocier un traité pour la navigation du Pô."

Ce matin (24 octobre), a dû partir pour Portici une députation composée de cinq membres de la municipalité, trois de la chambre de commerce, et quatre prêtres, pour aller supplier le Pape de rentrer dans ses Etats. Réussira-t-elle? En tout cas, elle sera probablement mieux reçue que celle qui partit pour Gaëte l'année dernière, et qui ne put passer la frontière, quoique présidée par le prince Corsini et composée des hommes les plus recommandables. Cette obstination et cet aveuglement ont coûté cher à tout le monde.

TURIN.—On lit dans la *Gazette piémontaise*:

"Quelques journaux ont assuré que le gouvernement napolitain avait envoyé en Piémont des émissaires, pour encourager et fomenter des désordres, en haine de nos institutions. Ce fait, intéressant un gouvernement avec lequel la Sardaigne est en bonnes relations, nous soumet dans l'obligation de faire savoir qu'il nous est parvenu des déclarations explicatives qui contredisent entièrement cette assertion."

On lit dans l'*Istruttore del popolo*:

"Une femme vêtue de noir est arrivée le 19 à Superga, accompagnée d'un domestique. Elle a demandé à descendre dans le caveau où reposent les restes de Charles-Albert. Son vœu ayant été exaucé, elle s'est agenouillée auprès du cercueil, et après quelques instans de prières ferventes, elle est tombée évanouie.

"Cette femme était la mère de Charles-Albert. Quelques instans après elle rentrait à Moncalieri, au sein de la famille royale, que sa longue absence avait mise déjà dans la plus cruelle anxiété."

ESPAGNE.

MADRID, 24 octobre.—La *Gazette de Madrid* publie un décret royal qui nomme président du sénat pour la prochaine législature, don Manuel de Pando, marquis de Miraflorès, et vice-présidens don Pedro Tellez Giron, prince d'Anglona, et don Pedro Colon, duc de Veragua.

On lit dans le *Heraldo*:

"Les cortès de 1849 s'ouvriront sans discours de la couronne et par commission dans le palais du sénat."

On lit dans le *Clamor publico*:

"On raconte des anecdotes assez curieuses sur les derniers momens du ministre Clonard.

"Il paraît que samedi, à trois heures de l'après-midi, le comte de Clonard se présenta chez la reine pour l'expédition des dépêches, et qu'on lui répondit que S. M. était en conférence avec le général Narvaez.

"Le comte se rendit au ministère des affaires étrangères, après avoir chargé son aide-de-camp de l'avertir aussitôt que la reine le ferait appeler, ce qui eut lieu à 7 heures du soir. Et quoique son aide-de-camp lui eût dit que, après ce qu'il avait vu et entendu, il lui paraissait inutile qu'il prit la peine d'apporter des dépêches à faire signer, il s'obstina à le faire, avec une imperturbable digne d'un meilleur sort.

"On assure qu'il allait soumettre à la signature de S. M. quatre décrets, le premier pour rappeler l'expédition d'Italie, le second pour supprimer le conseil d'Etat, le troisième pour supprimer la pension des anciens ministres, le quatrième pour réduire à 80,000 reaux les émolumens des capitaines généraux.

"On dit aussi qu'il allait proposer à S. M. la destitution des ministres Manresa et Armesto et la nomination de M. Avano au ministère des finances.

"Une fois en présence de la reine, le comte de Clonard reçut l'ordre de rédiger le décret de destitution du général Balboa et celui qui nommait au ministère de l'intérieur le comte de San Luis; et comme dans l'étonnement et l'émotion que lui causait cet ordre inattendu, le général Clonard mettait sa signature au-dessus, ou du moins auprès de la signature de la reine, le général Narvaez lui dit d'un ton sévère: "Plus bas, monsieur le comte; ceci est la signature de la reine."

"Ensuite, et au moment où M. Sartorius allait prêter serment, le général Clonard n'ayant pas ouvert le livre des évangiles à l'endroit convenable, le général Narvaez lui dit encore: "Ce n'est pas là, monsieur le comte; on voit bien de quelle manière vous avez prêté serment."

"A peine la prestation du serment fut-elle terminée, que le général Narvaez renvoya le général Clonard par ces mots pleins de douceur et de courtoisie: "*Maintenant vous êtes de trop ici.*"

Voici comment le *Catalan* raconte ce qui s'est passé au couvent de la sœur Patrocinio, quand le préfet s'y est rendu pour intimer à cette religieuse l'ordre de sortir de Madrid:

"A l'entrée de la nuit, le préfet, accompagné du vicaire ecclésiastique de cette ville, du commissaire de police, etc., s'est présenté au couvent de Jésus, où réside la sœur Patrocinio, supérieure de cette communauté. Le but de la visite était de prendre sœur Patrocinio, de la conduire en prison ou ailleurs, comme on a fait au père Fulgencio et à d'autres, mais les religieuses, à qui le préfet ordonna d'ouvrir la porte, refusèrent formellement, déclarant qu'elles ne pouvaient pas lui permettre de pénétrer dans le cloître.

"Le préfet insista vainement, les religieuses demeurèrent fermes dans leur résolution, disant qu'on ne pénétrerait dans le monastère qu'en enfonçant les portes, à moins que le nonce du pape ne se présentât et ne leur intimât d'ouvrir.

"M. Zaragoza ne se hasarda pas à entrer de vive force, et aussitôt la le vicaire, il alla consulter le gouvernement. Celui-ci dut être de même avis, car au bout d'un instant la voiture de M. Zaragoza à prendre le vicaire pour le ramener chez lui, d'où il n'avait fait que le convoquer pour le couvent.

"Hier le vicaire fut appelé chez les ministres, nous ignorons ce qui a été décidé, mais les religieuses n'étaient pas soumises à l'ordinaire, et le cardinal n'a pas d'ordre à donner pour l'ouverture du cloître."

Après avoir rapporté cet article, le *Heraldo* ajoute:

"Ce récit est complètement erroné. Quand M. Zaragoza se présenta au couvent avec le vicaire, on se mit à entrer en lui disant qu'il pouvait parler à la sœur Patrocinio à travers le tour, ce qui la rendait assez complaisant pour le cas engagea à sortir sans faire du scandale. Il n'y eut ni résistance héroïque de la part des religieuses ni résistance exagérée de la part de M. Zaragoza, qui ne voulait pas faire d'esclandre, préféra donner à la sœur Patrocinio le temps de se convaincre de la fausse position où l'avaient mise son imprudence et ses impostures.

"Quant au droit des préfets, il est incontestable, les religieuses ne peuvent toucher leurs pensions [illegible] leur savoir et encaisser, est bien obligé de les voir."

On lit dans la *Espana*:

"Sœur Patrocinio est la fameuse religieuse des *Plaies*. Elle prétend avoir eu, ces jours ci, une nouvelle apparition qui aurait annoncé la nécessité de renverser le cabinet Narvaez, et les hommes du même genre."

On lit dans le *Heraldo*:

"Le général Cordova est parti hier avec sa famille pour Villaviciosa."

Nous empruntons les détails suivans à une correspondance de Madrid que nous trouvons dans la *Patrie*:

"Du 23 octobre.

"Le bruit court ici, et il paraît même prendre de la consistance, que le roi devait se retirer à sa résidence royale du Pardo. Cette rumeur n'est pas exacte. Il paraît que le roi ne quitera pas Madrid.

"Le général Narvaez a eu hier une conférence avec lui, et l'on dit que la bonne harmonie est rétablie. Le roi a franchement confessé son erreur et reconnu que des amis, cependant éprouvés, avaient surpris sa bonne foi et égaré sa conscience. Le général Narvaez, par la loyauté de ses procédés dans cette circonstance, a prouvé au roi qu'il ne conservait aucun souvenir ni ressentiment de ce qui venait de se passer.

"L'ex ministre de l'intérieur, M. Armandariz, est nommé intendant du palais. Le premier majordome sera réintégré dans ses anciennes fonctions, en ce qui touche la question d'étiquette. En conséquence, on croit généralement qu'il n'y aura pas lieu à publication d'un décret dont il avait été question, attribuant la charge de gouverneur du palais au ministre des affaires étrangères.

"La nomination de M. Armandariz lui a été expédiée par courrier à Logroño, où il réside actuellement.

"On dit que le ministère Cléonard Balboa devait débuter dans la direction des affaires du royaume par le rappel immédiat de l'expédition d'Italie et par la suppression du conseil royal.

"Il n'est pas vrai que le général Espartero doive être nommé président du sénat. Ce fauteuil sera occupé par M. Isturiz ou M. le marquis de Miraflores.

"Tous les ministres se présentèrent, dans l'après-midi, au palais, pour offrir leurs hommages au roi.

"Du 24 octobre.

"Le roi a reçu de la manière la plus gracieuse, et sans embarras, tous les ministres, qui ont été hier lui offrir leurs hommages.

"Le roi doit être, à ce qu'il paraît, nommé gouverneur du palais ad honorem. Ce titre, purement honorifique, est un expédient ingénieux qui sauve les apparences, tout en retirant au roi des attributions réelles.

"M. le président du conseil a rendu visite à M. Mon, dont on parle toujours pour la présidence de la chambre des députés, quoique rien ne soit arrêté encore à ce sujet."

On lit dans la correspondance ordinaire de Madrid, sous la date du 26 octobre:

"Aux termes du décret royal que publie aujourd'hui la *Gazette*, désormais le ministre des affaires étrangères est investi du droit de nommer à toutes les places vacantes dans la maison de la reine. Ce décret paraît être peu du goût du roi et des sommités des employés du palais.

"Il ne sera pas donné suite à la nomination qui avait été faite de M. Armendariz comme intendant général du palais. On prétend savoir de bonne source que cette place est maintenant destinée à M. Quinto.

"Le ministère a choisi décidément M. Mon pour son candidat à la présidence de la Chambre des Députés. On dit que M. Mon refuse cette candidature. La *Espagna*, qui passe pour recevoir les inspirations du duc de Rianzarès, s'élève contre cette candidature. Cependant M. Mon a rendu visite hier à la Reine mère. Tout ici, comme on le voit, est très problématique.

"On faisait courir hier et aujourd'hui des bruits de modification ministérielle qui paraissent très peu fondés. On disait que M. Mon devait être appelé au ministère des affaires étrangères, que M. Pidal prendrait le ministère de l'intérieur, et que M. Sartorius quitterait ce dernier ministère pour aller comme ambassadeur à Vienne."

☞ Le navire ST-CHARLES, capitaine Hillard, de New-York, est en déchargement vis à vis la rue St Joseph. Les consignataires sont invités à faire recevoir leurs marchandises sur la levée, dans le cas contraire elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. J W STANTON & Co,
27 nov Enc. Magasins et Lafayette

SALLE DE BAL D'ORLEANS,

A LOUER pour la saison, à des conditions avantageuses, en s'adressant immédiatement à COURVOISIER & Co,
27nov enc Royale et Orleans

SPRING HILL COLLEGE.

UN des directeurs du Collège de Spring Hill vient d'arriver à la Nouvelle-Orléans pour accompagner les enfans qui doivent retourner au collège. Il réside à l'encoignure des rues BARONNE ET COMMUNE. Les parents qui désireraient lui confier leurs enfans pourront l'y trouver chaque jour, de onze heures du matin à trois heures du soir. Il partira vendredi prochain, à deux heures de l'après-midi, par les chars du Lac Pontchartrain.
26 nov—3

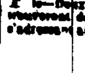

MAISON A LOUER.—Une jolie maison haute, située rue du Canal, entre Roman et Prieur, ayant une grande galerie devant et derrière, vestibule, salon et salle à manger, trois chambres à coucher, cuisine, chambre à repasser et deux chambres pour domestiques, cour pavée, puits et citerne. S'adresser sur les lieux, ou à
LORNE & FROIS,
27nov— 14, rue du Canal

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

LUNDI SOIR, 26 NOVEMBRE 1849

Les ventes de coton de la journée ont été de 5,000 balles, la plus grande partie à des prix irréguliers. Vers une heure après midi, nous publiâmes notre bulletin contenant les nouvelles du Caledonia et une hausse de ⅛ à ¼ d. par liv. sur le marché de Liverpool. Cette dépêche fit hausser les prétentions des détenteurs et peu de transactions eurent lieu.

Le sucre est ferme; les ventes ont été de 300 boucauts. 1,500 barils de mélasse ont changé de mains de 20¼ à 20¾ c. le gallon.

La farine n'a pas varié. Le marché est plat. Le maïs est en bonne demande à 50 c. la boisseau.

Les provisions n'ont pas varié.

Le change est le même.

HAVRE, 31 octobre 1849—Coton—Contre l'attente générale, les avis de l'America qui viennent de nous parvenir, annoncent une hausse sur les cotons aux Etats-Unis. Cette nouvelle a donné une grande activité au marché de Liverpool et quelques affaires importantes ont eu lieu mercredi sur le nôtre; les cours ont regagné ce jour là ce qu'ils avaient perdu et les ventes se sont élevées à 3,000 balles. Depuis cette époque le marché de Liverpool paraissant moins animé, le nôtre a suivi la même marche. Cependant samedi, après voir appris que les ventes de la journée s'étaient élevées à 10,000 balles sur le premier marché, une activité plus grande s'est fait sentir ici et 1,500 balles changèrent de mains. Hier les ventes ont été de 900 balles. Nous attendons des Etats-Unis 12 navires dont deux sont apportés par les derniers paquebots de New-York du 1er et du 10 courant. Les ventes de la semaine s'élèvent à 7,466 balles et les importations 8,384 balles, notre stock est de 16,720 balles. Les ventes sont comme suit: 3,590 balles Nouvelle-Orléans, 76 à 93 fr.; 1,595 Mobile, 78 à 97 fr.—2,544 Georgie, 78 à 100 fr.— Total, 7,466 balles.

Prix du coton des Etats-Unis—Classification du Havre.

	Ch-b.	b-or.	or-b.	or-b.	or.	p. c.	c.	b.	
N. Orl.	79	87	88	99	101	105	—		
Mobile,	79	87	91	97	100	—			
Upland	79	86	93	98	98	—			

HAVRE—1er nov—Hier, après la réception des nouvelles de New-York, apportées par le Canada, les ventes sur notre marché au coton s'élevèrent à 3,500 balles à une hausse de 50 c. à 1 fr. *La Nouvelle Orleans* très ordinaire, était alors coté de 86 50 à 87 fr. Les ventes totales du mois d'octobre s'élèvent à 57,000 balles dont 30,500 pour la consommation et 30,500 pour la spéculation, laissant notre stock actuel à 28,080 balles.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

—EXPÉDIÉS.—

Navire Creole, Foster, pr New-York.
[illegible], Johansen, pr Brême.
Brick Jusqu'[illegible], pr Chagres.
Margaret J. Davis, Dyer, pr Sisal.
Goelette Two Friends, Pearce, pr Corpus Christi.
Jane [illegible], Webb, pr Pensacola

—ARRIVÉS.—

Navire Austerlitz, Brémot, du Havre.
Memphis, Bunker, de New York.
Anna [illegible], Ross, de la Havane.
Dumbarton, Pendleton, de Newport.
St Charles, Hilliard, de New-York
Creole, Simpson, de Boston.
Devon, Murdock, de Halifax (N.E.)
Gipsey, Verree, de Liverpool.
Barque Indiana, Atwood, de Brême
Louisa, Gunby, de Baltimore.
Mary Emma, Blanchard, de Brême
Brick Globe, Chapman, de Malaga.
[illegible], de Monega Bay.
Emeline, Wade, de Grand Key
Buena Vista, Jaland, de Charleston
Goelette Tallahassee, Saunders, de St Marks.
Marion, West, de la Havane
Mexico, Coupers, de la Côte.
Maria Louisa, Stevens de la Côte
Topic, Laurance, de la Côte
H. L. Stanton, Faber, de Matagorda
Sloop Enterprise, Moore, au Bassin.

—STEAMERS.—

R. Cowgal, Backstone, des Attakapas.
[illegible]
[illegible] Bayou Goula.
[illegible] de St Louis
[illegible] de Vicksburg
[illegible] de Donaldsonville.
[illegible] de New Carthage.
[illegible] de Louisville
[illegible] de Montgomery.
Princeton, Laler, de St Louis.

Avisés du Havre et montant:

Le navire français Ferrière, capitaine Grieux parti du Havre le 8 octobre, a été signalé par le télégraphe de la Balize.

—SAVOKANCA.—

Le steamer Alex Scott, parti de Louisville le 19 courant, rapporte que les steamers Gen Lane et Bunker Hill, étaient en chargement pour la Nouvelle Orléans.

Chargement du navire Austerlitz, venant du Havre

3 colis marchandises Roussel—4 do J B [illegible]—25 barriques vin, 100 caisses do N Dudouyt—71 caisses vin Dumay & [illegible]—1 colis marchandises [illegible]—4 do Richards & Fe[illegible]—13 do [illegible] F Ferret—12 do Voghte & Jeaire—[illegible] [illegible]

LISTE DES NAVIRES

Expédiés partis ou en charge pour la Nouvelle-Orleans.

HAVRE.

Navire Buena Vista, Lomeu.........parti le 15 octobre
Navire Wil[illegible], Hall.........parti le 8 octobre
Navire Manchester, Conce.........parti le 27 octobre
Navire R[illegible], Goignot.........parti le 30 ...
Navire Ferrière, Greneu.........parti le 9 octobre
Navire Jacques Laffitte, Casper,......chargeant en oct

BORDEAUX.

Navire Panama, Boepus.........parti le 21 octobre
Navire Leo Romus, Linneman,.....parti le 10 octobre
Navire Luna, ...chargeant en septembre
Navire Spartacus, Krones, chargeant en septembre
Navire Cephalide, Renaud,.........parti le 16 octobre
Navire Arenia,.........chargeant en septembre
Navire Massachusetts, Sampson parti le 9 octobre
Navire Vaillant, Daudignon,...chargeant le 20 sept

MARSEILLE.

Navire Emblem, Cammett,.........parti le 7 octobre
Navire J W Dyer, Dyer.........parti le 12 octobre
Barque Williamet, Cobb...chargeant le 27 octobre

PORT VENDRES.

Brick Comet, Lowry.........parti le 21 septembre

GENES.

Navire Emily-Taylor, Clausen, parti le 9 octobre
Navire Geo Evans, Collard, touché à Gibraltar le 19
Barque Bachelor, Horton.........parti le 8 octobre

LISBONNE

Navire Washington, Hastings,.........parti le 13 sep

☞ Pour les navires en partance dans les autres ports d'Europe et du Nord, voyez la partie anglaise.

LIGNE DE CUNARD.

D'ANGLETERRE.

Caledonia, pour Boston.........le 10 Novembre

D'AMERIQUE.

Caledonia, de Boston.........le 5 Décembre

BANQUE DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, 26 novembre 1849.

CETTE Banque sera fermée jeudi prochain 29 courant, jour d'actions de grâce. Les billets échéant ce jour seront payés la veille, mercredi 28, et les offres à l'escompte devront être présentées aujourd'hui, 27. R. M. DAVIS,
27 nov Caissier.

Banque du Canal.

Nouvelle-Orléans, 26 novembre 1849.

CETTE banque sera fermée jeudi, 29 courant, jour d'actions de grâce. Les personnes qui ont des billets échéant ce jour sont requis de les payer la veille, mercredi, 28 courant.
27 nov SAM C BELL, Caissier

LA société F. HONOLD & LEMORE est dissoute d'un commun accord à dater de ce jour.
Nouvelle Orléans, 26 novembre 1849.
F. HONOLD.
27 nov—3 A. LEMORE.

LE soussigné continuera les affaires en son nom seul, et Ch. Honold reste chargé de sa procuration comme par le passé.
Nouvelle Orléans, 26 novembre 1849
27 nov—3 F. HONOLD

SOCIETE.—P. F. Comer informe le public qu'il a pris pour associé Amédée Teson et qu'ils continueront les affaires sous la raison
27 nov P. F. COMER & Co.

POUR le Marché Mexicain.—Jaconats, platillas Britannia,
Baréges de fantaisie,
Echarpes en crêpe, schalls brodés,
Coton Lawrence, etc
Aussi qu'un assortiment général d'articles convenables pour le marché mexicain, à vendre à très bas prix, par P. F. COMER & CO.,
27 nov Coin Bienville et Chartres.

A VENDRE une fabrique d'Eau de Seltz et Limonade Gazeuse. S'adresser au bureau de l'Abeille. 27 nov—☞

A VENDRE OU A LOUER.—Une mulâtresse américaine âgée de 25 ans, bonne cuisinière domestique de maison et quelque peu couturière. Elle est pleinement garantie. 27 n

CHAMPAGNE—150 paniers vin de Champagne, à bord du navire Austerlitz, à vendre par
COURVOISIER & Co.
27nov enc Royale et Orléans

FRUITS AU JUS—75 caisses fruits au jus, en grandes et demi bouteilles, à vendre par
COURVOISIER & CO,
27nov enc Royale & Orleans

En magasin et à vendre par le soussigné.

UN joli assortiment de cigares de la Havane des marques "Flor de Cabanas" "Figaro" "Pureza" et "Epoca" LEOPOLD JEANNET,
[illegible] rue St-Louis.

CIGARES DE LA HAVANE.—130,000 Cigares qualités assorties, en déchargement du brick Adams Gray, de la Havane, à vendre par
J. M. CABALLERO,
27 nov 32, Vieille Levée.

CIGARES.—Un grand assortiment des meilleures qualités de cigares de la Havane, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
27 nov 32, Vieille Levée

A LOUER.

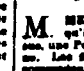

UNE maison toute neuve située rue d'Orléans, entre Marais et Villeré, vis à vis le marché Tremé. Cette propriété est très convenable pour l'établissement d'un café ou d'une grocerie. Le magasin mesure 28 pieds sur 40 et les logemens sont commodes et spacieux. S'adresser sur les lieux. [illegible]

PENSION BOURGEOISE dans une famille créole.—Deux ou trois familles et quelques messieurs trouveront des appartemens très convenables en s'adressant au No. 48, rue Dauphine. 8nov—1m

BANQUE DE CITÉ,
Nouvelle-Orléans, 26 novembre 1849.

CETTE BANQUE sera fermée jeudi prochain 29 courant, jour d'actions de grâces. Les personnes ayant des billets dûs ce jour-là sont notifiées d'avoir à les payer le mercredi 28 courant.
26 nov—3 R J PALFREY, caissier.

AGENCE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SOLEIL.

Nouvelle-Orléans, 26 novembre 1849

LE tableau des coupons pour les années 1846, 1847 et 1848 ayant été reçu, les intérêts déclarés pour 1849 seront payés au bureau de la Compagnie.
26nov L. MATTHEWS, Agent.

Bureau de la Compagnie du Railroad Pontchartrain.

Nouvelle-Orléans, 23 novembre 1849

CONFORMÉMENT à la 3me section de l'acte d'incorporation de cette compagnie, une assemblée des actionnaires aura lieu le 3 décembre prochain, à 5 heures P. M. au bureau de la compagnie, rue Victoire, entre Marigny et Champs-Elysées, Troisième Municipalité. Par ordre,
26 nov—7 PHIL GUESNON, secrétaire

VICOMTE DE BRAGELONNE.

LA vingt-quatrième livraison du Vicomte de Bragelonne, par Alexandre Dumas est en vente à la librairie de V HEBERT,
27 nov 144, rue de Chartres.

NOUVELLEMENT REÇU.

En vente chez VICTOR HEBERT, Libraire, 140, RUE DE CHARTRES.

LES médicamens suivans de F. V. Raspail, préparés par Colas, pharmacien, à Paris.
Eau sédative, alcool camphré, pommade camphrée, huile camphrée, vinaigre camphré, pilules d'aloès, grumeaux d'aloès, camphre en poudre, camphre en grumeaux.
Pastille lénitive-baleine pour les fumeurs.
Cigarettes de camphre.
Manuel Raspail ou annuaire de médecine, 1 vol in 8o.
Histoire de la maladie et de la santé, par Raspail, 3 vol in 8o. 27 nov

A VENDRE en débarquement du navire Austerlitz, venant du Havre,
50 caisses absinthe suisse, Edouard Pernaud
50 do de do Vernon & Lecoultre.
27 nov N. DUDOUYT, 17 Toulouse.

COGNAC—80 demi pipes et 30 quarts de cognac des marques Jean Louis Magiory, J. J. Durand, Castillon jeune, J. J. Durand fine Champagne, Alex de Monteson, fine Champagne, J. J. Dupuy, J. Eraud. Sous les clefs de la douane et à vendre par J. & J. TARDOS,
27nov 31, Vieille Levée.

GIN—10 pipes gin de Hollande, marque Schiedam Anchor. Sous les clefs de la douane, et à vendre par J. & J. TARDOS,
27nov 31, Vieille Levée

VIN EN BARRIQUES—200 barriques vin St-Emilion;
50 barriques vin Médoc,
20 do do Haut Talence, pour l'usage des familles, en magasin et à vendre par
J. & J. TARDOS,
27 nov 31, Vieille Levée.

VIN EN CAISSES—250 caisses vin Haut Talence;
500 caisses vin St-Julien;
60 do do Margaux Médoc,
450 do do St-Emilion;
150 do do Haut-Brion, Léoville, Branne-mouton, en magasin et à vendre par
J. & J. TARDOS,
27nov 31, Vieille Levée

CHAMPAGNE—400 paniers champagne, qualité supérieure, en magasin et à vendre par
J. & J. TARDOS,
27nov 31, Vieille Levée

JE soussigné, E. SALAUN, courtier, préviens le public que j'ai pris mon fils AUGUSTE pour commis, et espère de voir bien lui accorder la confiance dont il a bien voulu m'honorer jusqu'à ce jour.
Nouvelle-Orléans, 26 novembre 1849.
27 nov—1 E. SALAUN

Truffes—Truffes.

MADAME BUFFET, rue Royale No. 137, en face l'hôtel St-Louis, vient de recevoir par les derniers navires du Havre et de Bordeaux, un choix considérable de CONSERVES extra truffés. Elle offre à vendre: chapons, dindes, poulardes truffés, pieds de porc, cailles, pâtés, galantines, [illegible] et quartiers de toutes sortes, terrines, foies, [illegible], canetons, mauviettes, terrines de foie gras de Strasbourg, toutes de Nérac à la Trobaca, truffes fraîches, saucissons truffés, pieds de porc truffés, beurre d'anchois, beurre de truffes, sardines au beurre, saucissons de Lyon, qualité supérieure, moutarde de Maille, petits pois, cèpes à l'huile, champignons au naturel, truffes du Périgord, gros des conserves, [illegible] de groseilles, [illegible] etc.
LIQUEURS et VINS d'une qualité supérieure.
—DE PLUS, des modèles de toute espèce. [illegible]
Hôtel de Provence, à Paris. 26 nov—6

Ouverture d'un nouveau café.

UN nouveau CAFÉ DE LA VILLE vient d'être ouvert à la rue St-Pierre, entre Royale et Chartres, encoignure du Passage. Le nouveau café est tenu par M. Ch[illegible] de l'ancien café de la Bourse, et les propriétaires ne négligeront rien pour rendre cet établissement populaire et agréable aux visiteurs. 23nov—6

NOUVELLEMENT reçu—4 [illegible] Gruyère, 100 livres extrait [illegible], 300 liv. saucisson 60 fromages Neufchâtel, 20 barils vin blanc, 30 barriques vin vieux et un assortiment de comestibles pour famille. JEAN FISSE, 24 nov Enc. S. Pierre et Royale.

EAU DE VIE & ABSYNTHE ayant [illegible] de [illegible] caisses absinthe de la marque [illegible] Bon[illegible] & Co. [illegible] à vendre par POUGET [illegible]
26nov 19 [illegible] Levée.

AVIS.

MONSIEUR HUARD [illegible] bureau [illegible] 23 nov 47, rue de Chartres [illegible]

TOILES—TOILES

THOMAS BRADY, 22, rue de Chartres,

VIENT de faire l'ouverture d'un assortiment complet de toiles de ménage importées directement des meilleures manufactures d'Europe.
Toiles à draps, à chemises, [illegible] toiles de couleur et toutes les qualités de toiles.
Ces marchandises sont entièrement garanties par
THOMAS BRADY,
23nov 22, rue de Chartres.

Aux Constructeurs de Machines, Ingénieurs et Plombiers.

J. W. METCALF, venant de New-York, vient d'ouvrir un magasin au No 41, rue Poydras, encoignure Tchoupitoulas, où il aura toujours un grand assortiment des articles suivants:
Robinets à [illegible] Bibb.
Robinets à vapeur, avec connection simple et double.
Robinets à jauger,
Do do du Mississipi,
Robinets doubles [illegible] 2 pouces pour les sucreries et distilleries
Robinets à huile et soupapes à huile.
Robinets économiques,
Robinets pour mettre les liquides en bouteilles, vin, bière, etc.
Le plus grand assortiment du Sud et de l'Ouest comprenant robinets à levier, *Bibb* et robinets de tout genre et convenables pour les plombiers.
23 nov—6mo vac

Graines pour Jardins, Fermes et Parterres—Récolte de 1849.

ON trouve chez le soussigné toute espèce de graines, de la meilleure qualité, fraîches et d'importation directe, en boîtes assorties pour plantations, à la livre et au boisseau pour marchés, à la douzaine, centaine ou millier pour détaillans.
Aussi—Plantes et arbustes de toute espèce, à meilleur marché que partout ailleurs.
Magasin, No. 30, rue du Canal, près la Levée.
WM DINN,
23nov Agent

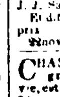

BOTTES, BRODEQUINS, SOULIERS—224 caisses actuellement en déchargement des navires Suffolk et Emerson, à vendre par
G. W. DUNBAR,
23nov 30, rue Douane.

AGENCE DE TABAC DES MANUFACTURES DE LA VIRGINIE—5,000 colis tabac des manufactures de la Virginie, comprenant toutes les variétés et grades de livres, 5s, et 8s, que nous offrons au commerce au plus bas prix et aux conditions les plus favorables. Nous recevrons par tous les arrivages de la Virginie, de nouvelles consignations.
Nos marques sont en partie comme suit:
Hobson John, Creole, ; McEnry & McCulloch, ex.
do do Magnolia; ; P. Robinson, extra;
Booker Peytona; ; I. Thomas, unique;
do Picayune; ; do impérial;
W. L. Saunders, extra; ; H. T. Sydner, extra;
J. J. Saunders, do ; Wingfield, 5s, etc. do
Et différentes autres marques de tabac fin et à bas prix GEO. WINGFIELD & Co.
22nov—30 95, rue Gravier

CHANGEMENT DE DOMICILE.—La Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu et la vie, est transporté du No 94, rue Gravier, au No 34, rue du Camp. Elle fait des assurances sur la vie des personnes blanches et des nègres, au taux établi par la Direction. 17 nov—30f

CHIEN PERDU.

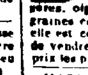

Un chien de Terre-Neuve, croisé setter, couleur brune, les jambes et la poitrine blanches. Une récompense libérale sera payée à quiconque donnera des informations qui le feront retrouver par
THOMAS ALLAN & CLARK,
22nov—6f 11, Exchange place

J. MENARD,

Rue de la Vieille-Levée, No 181, entre Quartier et Hôpital.

GRAINES DE JARDINAGE.

REÇU par les navires Brunswick et Oregon, un grand assortiment de graines potagères, oignons et griffes de fleur. La récolte de graines est faite spécialement pour le soussigné, elle est cette année très abondante, ce qui permet de vendre en gros, à très bas prix, et au détail, au prix les plus modérés. 8 nov

MARCHANDISES SÈCHES PAR COLIS.

N. BRADNER SMITH,

MARCHAND COMMISSIONNAIRE,

No 89, rue Gravier (au Premier.)

OFFRENT A VENDRE—Schalls rouges, crêpe de Canton, brodé, 8/4.
Schalls blancs crêpe de Canton, brodé, 8/4.
Do unis do do do 8/4.
Do blancs do do brodés, orange, écarlate, bleu, vert, &c.
Schalls levantine en couleur et à dessins, 8/4.
Do barége brodé, 8/4.
Do cachemire tout laine et imprimé, 8/4.
ECHARPES, crêpe de Canton, brodés et damassés—Gants en chevreau—Cravates en soie, noires—Mouchoirs brodés—Foulards de soie, petits dessins—Robes satin blanc brodées extra riche—satin damassé, rose, blanc, bleu—Indiennes claires et brunes, coton écru, do blanc, chemises à raies, jeans à raies, mexicain à carreaux et à raies, ouf[illegible] à raies de fantaisie pour le commerce du Sud et avec les Indiens, Camberts, Chambray, denims à raies, toile d'Amon, colombiens à raies, foulards assortis. 15nov—30f

PENSION BOURGEOISE

ET CHAMBRES GARNIES,

Rue Royale, 103, maison attenant à la Banque de l'Etat de la Louisiane.

M. MELFI a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'établir dans la maison ci-dessus, une Pension Bourgeoise, française et américaine. Les familles y trouveront des appartements [illegible] [illegible] 8nov—3m

J. U. LAVILLEBEUVRE a transporté son bureau au No 157, rue Carondelet

ECRITURE.

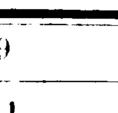

L'académie d'Ecriture de DOLBEAR ouvre pour le 1er janvier prochain. Un concours d'écriture deux prix [illegible] composant de deux porte-crayons et plumes en or seront gagnés par les deux meilleurs exemples d'écriture. Le concours sera divisé en deux classes, l'une pour les enfants et l'autre pour les jeunes gens. Les élèves de toutes les institutions de la ville sont invités à faire partie de ce concours. Les pages du concours devront être écrites à l'académie de Dolbear et déposées avant le 25 décembre.
24 nov RUFUS DOLBEAR.

LE soussigné prie les personnes qui lui doivent de ne payer par la suite qu'entre les mains de M. PICOTTE, son ancien associé, au No. 16, rue Bienville.
Il prie aussi celles qui il pourrait devoir, de présenter immédiatement leurs comptes au même pour en toucher le montant.
24 nov—3f DENIS COUTEAUD.

JOUETS. JOUETS. JOUETS.

Français, Allemands et Américains

LE plus grand assortiment qu'il y ait en ville, chez FREDERIC JAUFROID,
24 nov—6 84, rue de Chartres.

No 180, rue de Chartres,

JULES BOISSE & PINAUD, Coiffeurs,

Successeurs de L. CHABBAL,

ONT l'honneur de prévenir leur clientèle et le public en général, qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages de France, un joli assortiment de marchandises, telles que cravates de soie et de cravates, cannes, parapluies, chemises de toile, de coton, chemises en cachemire, mérinos et flanelle, chaussettes, caleçons en mérinos, peignes d'écaille, de buffle, broderie, etc. etc. Un grand assortiment de parfumerie de Monpelas dépôt de parfumerie de Lubin Guerlain. Véritables gants de Jouvin.
Fabrique de postiches, perruques, toupets, cachefolie, nattes, bandeaux, tresses. Leçons de coiffure.
Salon pour la coupe des cheveux, au premier.
24 nov—1m

AVIS.—La société qui existait en cette ville entre MM. Tatout Frères étant dissoute, la procuration donnée par Bo. Tatout à M. J. B. Lacoste suivant acte du 29 juin 1847 devant A. Ducatel notaire en cette ville, a été révoquée par acte de ce jour devant le même notaire.
TATOUT FRERES.
Nlle-Orléans, 23 novembre 1849. 24 nov—3f

M. DEVRIÈS,

PREMIER prix du Conservatoire de Bruxelles et élève des maîtres célèbres Bordogni et Garcia, a l'honneur de prévenir le public qu'il donnera des leçons de chant français, italien et allemand aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.
S'adresser à M. DEVRIÈS,
Rue Bourbon, encoignure St Pierre, au Premier.
20nov—1m

Pompes de force et aspirantes, patentées.

LES soussignés, agents pour la vente des pompes réputées, ci-dessus désignées, ainsi que pour tous les travaux de la MANUFACTURE ET FONDERIE HYDRAULIQUE DE LOUISVILLE, s'occupent actuellement en vente des articles provenant de cette manufacture, et les offrent à des prix très bas.
W. M. B. McCUTCHON & Co,
26 nov—3 No. 58, rue Gravier

Charrues de Mariatt & McClaughan

LES soussignés, agents pour la vente de ces charrues renommées, en ont constamment à vendre aux prix de la manufacture. Les habitants sucriers et cotonniers sont invités à venir examiner ces belles charrues. W. B. McCUTCHON & Co,
26 nov—3 No. 58, rue Gravier

DAGUERREOTYPE.

REÇU du Havre les articles suivants, à vendre et en gros seulement.
300 douz. plaques daguerre, 1/6 au 20me et 40me
100 douz. do do 1/4
35 douz do do 1/2 do do
1 objectif de Nogtlaender & John, pour 1/2 plaques
25 douz cadres nouveaux modèles, pour 1/6, 1/4 et 1/2 plaques J. LEVOIS,
23nov 47, rue Chartres, au premier.

HENRY NOEL,

MAISON D'IMPORTATION, rue Royale 103, attenante à la Banque de l'Etat

VINS:

De Bordeaux en caisses et en barriques,
De Bourgogne rouge et blanc,
De Champagne

LIQUEURS:

Eau de vie et Cognac
Absinthe Suisse de la marque Pernod
Kirsch Suisse, même marque

MARCHANDISES SUISSES:

6 balles Mouchoirs Madras.

BRODERIES SUISSES:

[illegible] les plus fraîchement assorties.
Robes, Mouchoirs, Cols, Bandes, Entre-deux, Jupons, Devants de chemises.

COUVERTURES DE LAINE:

De toutes les grandeurs et des plus belles qualités, [illegible] 3 nov—1m

SOCIÉTÉ.—Les soussignés ayant acheté l'intérêt entier de M. L. Dawson & Co, continueront les affaires de brasserie sous la raison POULTNEY COLLINS & MASSEY, à Philadelphie et à la Nouvelle-Orléans, POULTNEY & COLLINS, à la Nouvelle Orléans.
CHARLES W. POULTNEY,
F. COLLINS,
WILLIAM MASSEY.
Philadelphie, 1 octobre 1849.
3 nov—1m

LE soussigné ayant formé une société commerciale [illegible] sous la raison Massey, Poultney & Collins, offre à ses amis et au public en général les qualités de bière suivantes: Porter, Ale et Extra Ale pour la mise en bouteille et celle pour le tirage, par barriques ou demi-barriques. [illegible] [illegible] faire connaître qu'il a transféré son magasin [illegible] N. MAKATCHE. [illegible] vente de bière en bouteilles et le recommande à son patronage. WILLIAM MASSEY.
3 nov—1m

LE soussigné ayant acheté le commerce de vente de bière en bouteille de William Massey, 21, rue Bienville, continuera au même endroit, à avoir un approvisionnement de Porter, Ale et Cidre des meilleures qualités. Il sollicite le patronage du public et l'espère pour obtenir du même encore le patronage qui a été accordé à son prédécesseur. N. MAKATCHE.
3 nov—1m

GENIÈVRE DE HOLLANDE.

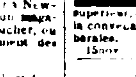

LE soussigné, seul importateur de la marque célèbre du Steamboat, offre à vendre 40 pipes de ce genièvre supérieur, en débarquement du brick Hope, en lots à la convenance des acheteurs et à de conditions libérales. JAMES FLINT,
15nov 55, rue Commune

A vendre par le soussigné.

EN débarquement des navires Conway et Mebequet Ati, venant de Marseille
30 barr. pure vin rouge Bergasse.
80 barr. pure vin rouge Binfaud.
200 paniers d'huile de James Plagniol.
G. M. LUCAS.
22 nov—1m 30, rue Bienville

LEÇONS DE GUITARE

F. KIRCHNER, chez M. Meyer,

No. 3, rue du Camp, ou 44, rue Royale.

F. KIRCHNER, professeur de GUITARE, offre ses services aux dames et messieurs de la ville qui désireraient apprendre ce bel instrument. Par sa méthode on peut en peu de temps, devenir un guitariste habile. 9nov—1m

AVIS.—Les soussignés, commissaires pour la distribution des fonds des pauvres d'Henderson, pour être repartis entre les pauvres de la paroisse d'Orléans, donnent par le présent avis, qu'ils sont prêts à faire la dite répartition.
Des applications accompagnées de témoignages et recommandations, écrites devront être adressées à l'un des soussignés.
J. A. MAYBER, 45, rue de la Douane.
Dr J. H. LEWIS, rue l'Esplanade, face la Monnaie.
L. SPRING, 14, Exchange alley. 10nov—1t

A VENDRE en magasin par F. ROUMIEU, rue St Louis, No. 20,
150 caisses curaçao, divers formats;
150 do marasquino do
50 do eau verte estomachique;
50 do absinthe de Yerenet & Lecoultre;
150 do do diverses marques,
150 paniers guignolet;
500 do anisette, diverses marques;
50 caisses eau de vie de Dantzick;
25 do kirsch-wasser;
50 paniers champagne, diverses marques,
75 futailles cognac do do
50 barils whiskey, diverses qualités, Irish Monongahela et Bourbon;
25 barils vin blanc;
100 caisses liqueurs communes;
100 do do surfine;
100 do do superfine;
100 do do extrafine, bouteilles gravées;
5 barils peach-brandy;
5 do cherry do
Madère, Porto, Bitter, Peppermint, Anisettes en barils, &c. &c. 21nov

EAU DE VIE—5 quarts pipes eau de vie Castillon 1815;
5 quarts pipes eau de vie Castillon, 1825.
5 do do do Otard, Dupuy & Co, 1840;
6 demi et 10 quarts de Sazerac & Bigourdan;
6 demi do do do W. Raynard,
10 quarts do do Celebrated Brandy-wine.
Dans les magasins de la Douane et à vendre par
A. CARRIERE,
26nov 25, Vieille Levée

VINS supérieurs en barriques—8 barriques vin rouge Quercat, Chateau-Creek;
10 barriques vin Frenquoy Latinad;
15 do do Maison Pauillac;
20 do do St Estèphe Médoc, en magasin et à vendre par A. CARRIERE,
26nov 25, Vieille Levée

VINS supérieurs en demi-barriques—5 demi barriques Chateau Margaux;
10 demi-barriques vin Pauillac;
10 do do do St-Estèphe Médoc, en magasin et à vendre par A. CARRIERE.
26nov 25 Vieille Levée

IMPORTATIONS DIRECTES—En magasin et à vendre par les soussignés:
50 barriques vieux vin St Emilion—30 do vin St Julien—100 caisses vin St Julien—150 do vin Côte Rotie—1000 paniers huile d'olive 24 onces—60 do do do 18 onces—20 caisses do do 16 onces—50 do eau fleurs d'oranger—25 do eau verte—50 paniers Champagne—25 barils Oporto—20 do Madère—100 caisses vin muscat—20 caisses savon Castille—10 demi pipes Cognac.
Constamment en magasin un grand assortiment de bouchons de toutes grosseurs et qualités.
PAUL JUGE Fils & Co,
26 nov—10 27, rue St-Louis

A L'ENTREPOT—70 paniers Champagne Cordon Bleu, 50 caisses absynthe, 100 do huile d'olive, à vendre par
PAUL JUGE Fils & Co,
26nov—10 27, rue St Louis

VINS DE BORDEAUX pour famille.—25 barriques vin St-Emilion, 20 do Côte Desbournel, 10 do St-Julien 1841, 10 do Laffitte 1844, 100 caisses do Laffitte 1844, 100 do Château Margaux 1844, 50 do Cantenac, 25 do St-Julien 1841, 25 do Ermitage, 25 do vin blanc Sauternes, 20 do vieux Madère 1837, 300 paniers huile en bouteilles et demi-bouteilles, 130 barils Bourgogne Port, 200 caisses Sauterne, 10 pipes eau-de-vie, à vendre par
P. LONGIS,
24 nov 47, Vieille Levée.

REÇU par le navire Hague, de Bordeaux:—60 barriques vin rouge bordelais, [illegible] do do pour familles.
A vendre par P. LONGIS,
24 nov 47, Vieille Levée

COTONNADE DES ATTAKAPAS—62 paquets couleurs assorties, à vendre par
JOHN HALL,
24 nov No 1, Front-Levée au premier.

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

Mardi 27 Novembre

La seconde représentation de

LUCIE DE LAMERMOOR,

Grand opéra en 4 actes de Donizetti.

Précédé par la seconde représentation de

JOBIN ET NANETTE,

Vaudeville nouveau en 1 acte.

☞ On commencera à 6½ heures.

SALLE DE BAL DU GLOBE,

Encoignure St-Claude et St-Pierre, près du Vieux Bassin.

LE propriétaire informe respectueusement ses amis et le public, que ce magnifique établissement ayant été réparé avec le plus grand soin et tout le goût possible, sera ouvert tout l'hiver.—Les bals auront lieu régulièrement tous les lundis, mercredis, jeudis et samedis.
L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville, et rien ne sera négligé pour rendre les réunions les plus agréables possible. La police y sera active et l'ordre le plus sévère sera requis.
SALVADOR VIOSCA, propriétaire.
WHITLOCK, directeur.
N. B.—On trouvera réuni à cet établissement un café contenant des liqueurs et vins de premier choix ainsi qu'un restaurant pourvu des friandises les plus agréables. 16 oct—1☞

WHITE-HALL,

No. 44, RUE ST-LOUIS,

SALON D'HUITRES, CAFE, &c, &c.

NOUS allons ouvrir le 28 novembre, dans la rue St-Louis, en face de la Bourse, un établissement dont le besoin se faisait sentir dans les limites de la Première Municipalité.
Nous avons fait construire un salon réunissant en même temps un café et un établissement pour la consommation des huîtres.
Dans les dispositions que nous avons prises pour flatter les goûts du public, nous n'avons épargné aucune dépense, ni négligé aucune mesure tendant à donner un cachet de supériorité à notre établissement sur tous ceux de ce genre à la Nouvelle-Orléans.
Un homme d'une expérience reconnue est attaché à notre salon pour se procurer les meilleures huîtres qu'il sera possible d'obtenir, et les liqueurs de la bar seront toujours du meilleur choix. Nous maintiendrons dans notre établissement le plus strict décorum et nous tâcherons d'en faire un lieu de rendez-vous agréable pendant les longues soirées d'hiver.
Une magnifique salle de billard est attachée à la maison. Notre salon sera richement décoré, splendidement éclairé et les travaux que nous y faisons faire, à d'énormes dépenses, par des artistes du premier mérite, lui donnera une apparence flatteuse.
Nous n'emploierons que des garçons de salle polis et prévenants. Un cuisinier de premier ordre sera attaché à la maison. Nous venons donc respectueusement solliciter le patronage du public pour notre nouvel établissement, lui donnant l'assurance que si son concours nous est acquis, nous ne reculerons devant aucun sacrifice pour ajouter encore au luxe, au bien-être et à l'élégance dont nous nous proposons d'entourer les personnes qui daigneront nous honorer de leurs visites.
24 nov—1☞ S. VIOSCA & Co.

FASHIONABLE STORE.

Encoignure St-Charles et Commune.

J. DUCOURNAU, de retour de France, a l'honneur d'informer ses habitués et le public en général, qu'il a fait l'ouverture de ses riches nouveautés choisies par lui pendant son séjour à Paris, et reçues par les navires Tho. Wright et Creole du Havre. Il appelle particulièrement l'attention de ses amis et des connaisseurs sur ses habits confectionnés qui surpassent tout ce que l'on a fait jusqu'à ce jour. Son stock est des mieux assortis et des plus variés, et tout en qualité extra supérieure.

Paletots édredon, nouvelle étoffe, diverses couleurs
Habits, drap noir extra fin.
Redingottes do do,
Do do couleurs do, do do,
Paletots do castor, do do,
Do do pilote, do do,
Do do sacs, édredon diverses couleurs
Manteaux do bleu imperméables
Gilets satin noir, do armure unie, à fleurs carreaux,
Gilets soie couleurs variées, différents genres,
Do velours riches, avec broderies
Do peluches façon cachemire
Do cachemir noir brodés, nouveau genre,
Do cachemire, couleurs assorties

DRAPS, CASIMIRS,

et articles pour gilets

Drap noir sedan extra-fin,
Do bleu républicain do,
Do do Fore do,
Do do vif do,
Do do de France do,
Do bronze doré do,
Do do olive do,
Do do Albert do,
Do do Isabelle do,
Drap bronze armandine, extra fin
Do do Amélie do,
Do do orelles de l'ours do,
Do do [illegible] do,
Do vert foncé do,
Do do [illegible] do,
Do do émeraude do,
Do do foncé do,
Do do pecheur do,
Do do invisible do,
Casimirs noirs, unis et façonnés,
Do couleurs, unis, à raies et carreaux,
Satin noir, do blanc, lamé, or et argent, pour soirées et mariées. Velours riches, unis et brodés velours épinglé façon cachemire. Soies écossaises en couleurs, unis, à fleurs et à carreaux, nouveaux dessins pour gilets habillés.
Un assortiment de chemises, cravates noires et en couleurs, écharpes satin, noirs et couleurs, colscravat es noires et en couleurs, très commodes nouveaux genres, gants, assortis en couleurs bretelles élastiques, faux cols en toile, gilets bonnets en couleurs et en coton, pantalons de flanelle de flanelle, caleçons de [illegible] et bleus mancelles en couleurs.
Il ne sera rien épargné pour être agréable à ceux qui le bonoreront de leurs visites. Les personnes qui n'auraient pas donné des ordres pour être exécutés à Paris sont prévenues que tout est prêt pour leur être offert.
J. DUCOURNAU.
25 oct—2m lot Enc St Charles & Commune.

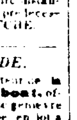

MME GERBER

A l'honneur de prévenir les dames de la ville et de la campagne, qu'elle vient d'ouvrir un nouveau magasin de MODES, dans l'ancien local de Mme Fremineau, rue Royale No 133.
Un choix exquis de marchandises reçues par les navires Cromwell, Narragansett, Brunswick, et Vesta, du Havre, est offert aux dames au prix les plus modérés.
Elle profite de cette occasion pour remercier tous les personnes qui, pendant dix-sept années lui ont accordé leur confiance, et en sollicite la continuation. C. GERBER.
17 nov—1m 62, St-Pierre et 133, rue Royale

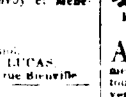

MME FREMINEAU.

Rue Canal, No 212, à côté du Magasin de M. Holmes,

A l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans qu'elle est occupée de l'arrangement de son nouveau magasin, où l'on trouvera tous les articles de modes et de la plus haute nouveauté qu'elle vient de recevoir de Paris. Elle fera l'ouverture de son magasin jeudi le 15 novembre, et elle invite les dames, et surtout ceux qui l'ont honorée jusqu'ici de leur confiance, de venir voir les nouveaux articles qui sont remarquables par leur goût recherché, leur fraîcheur et leurs qualités supérieures. 10nov—1m
N. B. Les dames sont priées de venir visiter son magasin sans autres lettres d'invitation.

D. BEAUVALET,

IMPORTATEUR de marchandises françaises a transporté son magasin rue de Chartres No. 82 au No. 86, de la même rue, entre les rues Bienville et Conti.
Il vient de recevoir par les navires Brunswick et Sharon, et en débarquement des navires Vesta et Narragansett, un assortiment complet d'articles de modes, consistant en rubans de satin et gros de Naples, fleurs artificielles de tous les genres, mantelets, bonnets, cols, voiles, soieries, tulle, crêpe, gaze, mousselines, broderies, passementeries, franges, etc. etc. 6 nov—1m

Mme. LUSBAN.

Encoignure Bourbon et d'Orléans

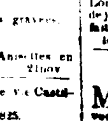

PRÉVIENT les dames de la ville et de la campagne, qu'elle entreprend la confection des Robes, Mantelets, Manteaux, Pardessus, costumes pour fillettes et petits garçons, d'après les gravures des meilleurs journaux de modes et les modèles qu'elle reçoit des maisons de Paris.
On trouvera chez elle fournitures de tout genre à choisir, Passementerie en soie, or et argent, dentelles en or et en argent, Broderies, et autres articles de mode et de nouveauté.
Elle se charge d'exécuter toutes commandes pour la campagne, de chapeaux, robes, &c., sur les mesures suivantes: Grosseur de taille, Dessous de bras, Longueur de dos, Largeur de poitrine et Longueur de jupe; et garantit que les robes seront bien faites par d'excellentes ouvrières venues de Paris.
[illegible]—☞

Ouverture de Marchandises d'Hiver.

MESSIEURS E. VALMONT & CO., No 50, rue du Canal, Nlle-Orléans, ont récemment ouvert et continuent à recevoir par tous les navires venant d'Europe, un magnifique assortiment de soieries, noires, changeantes, unies et brochées, cachemires à la reine, unis et imprimés, nouveautés, broderies, dentelle noire et blanche, valenciennes, mouchoirs et cravattes fantaisie, en soie du linon et batiste blanc, à vignettes, brochés etc., nouveautés en chales, écharpes, manteaux mantelets, etc. Aussi un grand assortiment de marchandises du pays qui seront vendues à des prix très bas.

Couvertures françaises.

En outre, le plus bel assortiment de couvertures françaises qu'il y ait en ville, variant en grandeur et qualité, depuis la fine couverture de berceau jusqu'à la plus belle couverture 14 points, en mérinos français.
E. VALMONT & CO.
19 nov No 50, rue du Canal

Couvertes en consignation.

REÇU par le navire Vesta, du Havre, une consignation de couvertes de nègres, de trois points, à vendre à des conditions très libérales.
Nous avons également en magasin un assortiment complet de couvertes anglaises, françaises et américaines, savoir:
Couvertes de berceau 5/4, 6/4 et 7/4, couvertes de mérinos 5/4, 6/4 et 7/4.
Couvertes Whitney 8/4, 10/4 et 12/4, do do à bains 10/4, 12/4 et 13/4.
Couvertes vieux genre rose 10/4, 12/4 et 13/4, do françaises 8, 10 et 12 points, do mérinos 8, 10 et 12 points.
Couvertes anglaises pour nègres, trois points.
do marin, américaines, trois points.
Aussi un assortiment complet d'articles de ménage. D. M. HOLMES,
19 nov rue Canal, entre Dauphine et Bourbon

A VENDRE en magasin, d'importations récentes: 60 barriques vin rouge Médoc, vieux, pour la table, 100 caisses vin blanc Haut-Sauterne.
15 barils vin blanc Haut Sauterne, qualité supérieure; 150 caisses vin rouge Médoc, vieux, de divers crus, demi et grandes bouteilles;
200 caisses vin blanc Haut-Sauterne, en grandes et demi-bouteilles;
80 quarts pipes eau de vie de cognac, 1re et 2me preuve, et 20 huitièmes, de la marque J. Bevlau
100 caisses cerises, nouvelle récolte;
50 do fruits à l'eau de vie, nouvelle récolte;
50 paniers guignolet d'Angers;
60 caisses curaçao, fin et super fin;
50 do anisette de Bordeaux;
25 do kirsch et 25 caisses absynthe, de la marque Pernod, [illegible] & Co;
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible], par POUGET FILS,
23nov 18, rue Canal, entre Chartres et Levée